## DATES et suivi de procédure ORIENTATION/AFFECTATION

## Jusqu'à la fin de l'année

Comme pour le 2eme trimestre, toute la procédure concernant l'orientation se fait sur Educonnect.

Rappel pour vous connecter :

Lien : <u>https://educonnect.education.gouv.fr</u>

<u> Procédure :</u>

1) Cliquer sur responsable légal

2) Saisir votre identifiant et votre mot de passe déjà utilisés pour la saisie des vœux d'orientation au 2ème trimestre puis cliquer sur « SE CONNECTER ».

*En cas de problème de connexion ou d'oubli de vos identifiants, merci de contacter rapidement le secrétariat.* 

3) Cliquer sur « MES SERVICES »

## ETAPE 1 : Entre le 5 avril et le 6 mai 2024

Consultation et recherche de filières et/ou d'établissements

Vous avez la possibilité de consulter le catalogue interactif 2024 des différentes filières et les établissements proposés dans toutes la France, en vue de la saisie des vœux d'affectation qui débutera le 6 mai 2024.

Pour cela, vous pouvez dès à présent suivre ce lien et faire toutes les recherches que vous souhaitez :

- 1) Cliquer sur l'onglet à gauche « ORIENTATION »
- 2) Cliquer sur « préciser formations et établissements »

conege	De janvier à mars			
Orientation	Avant le conseil de classe, vous indiquez pour votre enfant, l'intention d'orientation vers la voie générale et technologique ou la voie professionnelle. Après le conseil de classe, vous prenez connaissance de l'avis provisoire			
<ul> <li>Affectation</li> </ul>	concernant l'orientation demandée et vous en accusez réception.			
2 Fiche de renseignements				
Mes documents	Formuler les intentions d'orientation Prendre connaissance de l'avis			
Paiement des factures				
iens utiles	Du 5 avril au 27 mai Vous pouvez consulter l'offre des formations.			
	À partir du 6 mai, vous précisez la ou les formations ainsi que l'(les) établissement(s) souhaité(s) pour votre enfant.			
	Préciser formations et établissements			

 Vous pouvez ensuite faire vos recherches par filière en saisissant votre demande dans l'encart « QUOI » ou/et par lieu en saisissant votre recherche dans l'encart « Où » puis cliquer sur « RECHERCHER ».

DEMANDER UNE FORMATION	ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3 <sup>E</sup>		11400 (100)	
Au moins un des deux champs - QUOI formation, établissement ou mo	<ul> <li>QUOI » et « OÜ » doit être renseigné.</li> <li>ots-clés</li> </ul>		OÙ ville ou département	1 22
Q Exemple : cap cuisine			Exemple : nantes	
THE & LAND &				
13	Accidez aux offres o	te formation proposées dans Affeinet par les RECH	lycée, les CFA les établissements maritimes et	agricoles en France.
1	Accédez aux offres o	te formation proposées dans Affeinet par les RECH CALEND DEMANDES	hydeen, lee CFA lee établissements munitimen et LERCHER RIER 2023	agricoles en France.

4) Des offres sont proposées en fonction de vos critères de recherche. Vous avez la possibilité de cliquer sur chacune d'elles pour avoir diverses informations.

L'ONISEP propose également une fiche établissement et une fiche formation (à droite de l'écran) qui ciblent plus précisément les réponses apportées.

# ETAPE 2 : du 6 au 27 mai

### Saisie des vœux définitifs d'ORIENTATION du 3eme trimestre



#### Cliquer sur l'onglet « orientation »

Cliquer sur « je formule les choix définitifs d'orientation »

Mes services				-00
① Actualités		D Phase provisoire		Phase définitive
Bourse de collège	Phase provisoire Intentions Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 <sup>e</sup>	Phase définitive Choix définitifs Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	Propositions Après le conseil de classe du 3 <sup>e</sup>
Orientation		trimestre		trimestre
I Affectation	Vous formulez vos choix déf	initifs qui seront étudiés par l	le conseil de classe du troisièm	e trimestre. Vous pourrez
☐ Fiche de renseignements	alors consulter les propositio	ons émises par ce dernier et y	répondre.	ations envisagées et
Paiement des factures	conseillées par le conseil de affectation ⊡ .	classe en consultant les	e formations après la 3 <sup>e</sup> dar	ns le <u>service en ligne</u>
Liens utiles		Je formule les choix	définitifs d'orientation	

Cliquer sur « + ajouter une intention » puis « VALIDER LES INTENTIONS »

O Actualités	Intentions d'orientation
Bourse de collège	Deuxième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.
<ul> <li>Orientation</li> <li>Fiche de renseignements</li> <li>Palement des factures</li> </ul>	© Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte. Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation. Vous pouvez en saisir jusqu'à 3. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.
	Kous souhaitons pour la rentrée prochaine :
	Annuler Valider les intentions Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parco

Sélectionner un des 3 choix (en précisant pour le CAP et le bac pro si vous souhaitez un statut scolaire ou d'apprenti) puis « VALIDER »



Vous pouvez ajouter d'autres choix en cliquant sur « +ajouter une intention »

Vous pouvez modifier le rang souhaité en fonction de vos préférences en cliquant sur les flèches

Rang 1	
f année de CAP	
	<i>→</i>
Rang 2	
essionnelle	
	$\rightarrow$

Cliquer sur « valider les choix définitifs »

Vous avez la possibilité de modifier vos vœux d'orientation définitifs jusqu'à la fermeture du serveur en cliquant sur « modifier les choix définitifs »

Saisie des vœux d'AFFECTATION

<u>ETAPE 3</u> : <mark>du 6 au 27 mai</mark>

- 1. Cliquer sur « affectation »
- 2. Cliquer sur « poursuivre vers le service en ligne Affectation »

Mes services				
Actualités     Bourse de     collège	Affectation Votre enfant doit choisir son parcours démarches complémentaires :	de formation après la	classe de 3 <sup>e</sup> . Ce j	palier d'orientation comprend deux
<ul> <li>Orientation</li> <li>Affectation</li> <li>Fiche de renseignements</li> </ul>	Le dialogue d'orientation Avec l'équipe pédagogique de l'établis fréquenté, vous exprimez vos choix ve générale ou professionnelle dans le ser Orientation.	sement rs une voie vice en ligne	La demande Dans le service et formations prope vous indiquez vo	e d'affectation n ligne affectation, vous consultez les sées par les établissements d'accueil et s choix par ordre de préférence.
Paiement des factures	Poursu Vous pourrez :	vivre vers le service	en ligne Affe	ctation
	Dès le 4 avril 2022 à 14h • Prendre connaissance de l'offre de formation après la 3° proposée dans l'enseignement public, privé, sous statut scolaire et d'apprenti, partout en France ; • Obtenir de l'information sur ces formations et les éventuelles procédures d'admission à effectuer.	Du 9 mai à 14 mai 2022 inclu • Enregistrer les de poursuite d'étude d dans la ou les forma des établissements	h au 31 JS Imandes de le votre enfant titions du ou souhaités.	À partir du 1 <sup>er</sup> juillet 2022 à 14h30 • Consulter le résultat de ces demandes.

3. Saisir le lycée souhaité et la ville puis cliquer sur « rechercher ».

sus envisagez un cursus en seconde générale et technologique ?	Vous envisagez un cursus en seconde profess année de CAP dans votre académie ?	ionnelle ou une première
A Alleh -	Sous statut scolaire, les périodes de stages en er d'allocation par l'État. En apprentissage, un salaire	treprise donnent lieu à un versement e est versé.
dez aux offres de formation proposées dans Affelnet par les lycées, le QUOI ormation, établissement ou mots-clés	es CFA, les établissements maritimes et agricoles en France. DÙ ville ou département	

4. Des propositions de filières vous sont proposées.

Vous avez la possibilité d'affiner votre recherche en utilisant les « filtres avancés »



5. Vous devez cliquer sur la proposition qui vous intéresse puis cliquer sur « ajouter à mes demandes » pour qu'il apparaisse dans vos vœux.

LYCÉE(S) DE SECTEUR (1) OFFRE(S) DE FORMATION (52) 30 - BOUNDUM-JALLEU Public Scolaire	CAP ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE Secteur privé, Statut apprentissage CFA Espace formation des métiers de l'artisanat, Bourgoin-Jallieu 38 - BOURGOIN-JALLIEU
Seconde professionnelle Productions - bac pro Conduite et gestion de l'entreprise agricole-Elevage Maison familiale rurale de Mozas 38 - BOURGOIN-JALLIEU Privé Secolaire Agriculture Modalités particulières	AJOUTER À MES DEMANDES Cliquer pour ajouter aux voeux souhaités INFORMATIONS EMPLOYEURS DÉBOUCHÉS
Classe de seconde générale et technologique Lycée général et technologique l'Oiselet 38 - BOURGOIN-JALLIEU Public Seolaire	IMPORTANT Cette Résultats de vos ret alterne période reur et signer de l'année.
CAP Boulanger CFA Espace formation des métiers de l'artisanat 38 - BOURGOIN-JALLIEU Prive Apprentissage Que deviennent les apprenants après cette formation ? 46 % poursuivent leurs études 35 % sont en emploi au bout de 6 mois	recherches Pour alternanc ACADÉMIE D'ACUEIL Avant de préparer des vœux d'affectation, il est co https://www.education.couv.fr/reussir.au.lycee/locientation.co.3

6. Vous pouvez alors voir et valider les demandes ou ajouter d'autres demandes en suivant toujours la même procédure.



7. Quand la saisie est terminée, vous retrouverez l'ensemble de vos vœux en cliquant sur

l'icône : Vous avez alors la possibilité de modifier l'ordre de préférence de vos vœux en cliquant sur les flèches de gauche, puis valider les demandes.

8. Vous devez ensuite cliquer sur « enregistrer »



9. Vous avez la possibilité d'imprimer le récapitulatif

#### **CHOISIR SON AFFECTATION**

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3<sup>E</sup>

LES D	EMANDES DE	<ul> <li>Retour à la page d'accueil</li> </ul>
	CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE	
RANG 1	Lycée général et technologique l'Oiselet 38 - BOURGOIN-JALLIEU	
		• Ajouter d'autres demandes
	✓ VOS DEMANDES SONT VALIDÉES !	
	Vous pouvez les modifier jusqu'au 31 mai 2022.	
	MODIFIER LES DEMANDES	

## **ETAPE** 4: Après le conseil de classe de votre enfant :

Dates des conseils : entre le 3 juin et le 6 juin 2024 pour toutes les classes de 3°

### Validation de l'avis du conseil de classe du 3eme trimestre :

- 1) Cliquer sur l'onglet à gauche « ORIENTATION »
- 2) Cliquer sur « je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe »

Phase provisoire Intentions Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2º trimestre	Phase définitive Choix définitifs Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3º trimestre
Le conseil de classe a étudié réponse :	vos choix et vous pouvez cor	sulter ses propositions définiti	ves et donner votre
<ul> <li>d'accord : la proposition de d'établissement ;</li> </ul>	u conseil de classe devient la	décision d'orientation, notifié	e par le chef
pas d'accord : le dialogue d	continue, prenez contact ave	c le chef d'établissement.	
Je co	nsulte et je réponds aux p	ropositions du conseil de c	lasse

3) Prendre connaissance de l'avis du conseil de classe en fonction des vœux saisis puis cliquer sur les propositions que vous acceptez ou sur « nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe » <u>ATTENTION : dans ce cas, contacter immédiatement le secrétariat du collège</u>. Puis cliquer sur « valider »

Propositions
Troisième trimestre : PROPOSITION(S) D'ORIENTATION
Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :
Rang 1 : 1 <sup>re</sup> année de CAP
ουι
Rang 2 : 2 <sup>de</sup> professionnelle Avis du conseil de classe
oui 🛑
Retour des représentants légaux sur l'orientation
Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.
Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :
1º année de CAP
Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement.
Valider

4) Récapitulatif validant la saisie des familles



# <u>Le 13 juin</u>

Famille contactée par l'établissement pour les élèves non assurés d'une affectation :

Ce jour-là, le collège aura connaissance des élèves non assurés d'une affectation. Ces familles seront contactées le 13 juin afin de refaire des vœux sur une liste de places vacantes. ATTENTION : la saisie de nouveaux vœux ne pourra se faire que le jeudi 13 et le vendredi 14 juin. Nous demandons à tous les responsables légaux de rester joignables ces 2 jours-là afin de pouvoir refaire des vœux rapidement.

# Le MERCREDI 26 JUIN :

Les affectations définitives seront communiquées à l'établissement **pour TOUS les élèves**. Tous les élèves de 3eme ou leurs responsables légaux devront se présenter au collège le

### MERCREDI 26 JUIN après-midi à partir de 16h00

afin de récupérer leur affectation définitive.

#### **ATTENTION :**

Les inscriptions dans tous les lycées se feront le JEUDI 27 JUIN et le vendredi 28 JUIN. <u>A compter du 28 juin au soir, l'élève perdra sa place en lycée.</u>

Pour les élèves n'ayant toujours pas d'affectation suite au 2ème tour, la famille devra formuler des vœux à compte du 1<sup>er</sup> juillet. Le professeur principal et l'équipe de direction seront présents pour les guider dans cette démarche en fonction des places encore vacantes.